



L'école de conduite citoyenne

FORMATION AAC BEA (Code et Conduite)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Notre école de conduite existe depuis 1975 et ainsi des milliers de conducteurs nous ont déjà fait confiance et nous les en remercions.

A vous aussi, nous voulons vous remercier de la confiance que vous voulez bien nous témoigner. Vous désirez effectuer la formation à la conduite des véhicules de tourisme (Catégorie B), nous allons tout faire pour vous faciliter votre apprentissage et faire de vous un(e) conducteur (trice) sûr(e) et citoyen (ne).

Par ailleurs, nos conseillers(ères) sont à votre écoute pour vous accompagner dans la recherche d'un financement total ou partiel de votre formation selon votre situation (CPF, permis 1€ /jour et autres...) n'hésitez pas à les questionner car notre engagement est de vous rendre le meilleur service.

Votre formation théorique se déroulera selon votre choix :

En effet, elle se déroulera avec un accès pour une formation en ligne et/ou avec une réelle formation (cours de code + dvd-tests) dispensée par des enseignants (es) diplômés (es).

Votre formation pratique se déroulera pendant 25 heures :

Elle comprendra 5 étapes d'apprentissage conformes à la réglementation en vigueur.

.Module: Evaluation

Ce module vous permettra d'évaluer votre besoin de leçons de conduite.

OFFERT

.Module : Connaissance du véhicule et installation sur notre simulateur de conduite:

/ durée 2h

Savoir s'installer au poste de conduite, savoir regarder, savoir démarrer en toute sécurité.

.Module : Formation binôme en milieu urbain, semi-urbain et voie rapide :

/ durée 20h

Après avoir débuté votre formation en **TOUTE SECURITE**, vous mettrez en pratique sur les voies ouvertes à la circulation ce que vous avez appris lors des modules précédents.

Par ailleurs, la formation en binôme vous permettra d'alterner des temps de conduite effective et des temps d'écoute pédagogique ; ne vous trompez pas, les temps d'écoute pédagogique sont essentiels pour un bon apprentissage, ils vous permettront d'observer, de mieux comprendre et ainsi de progresser beaucoup plus rapidement. Aussi, ce module comprendra 10 h au volant + 10 h en écoute pédagogique.

.Module : Formation individuelle en milieu urbain, semi-urbain et voie rapide :

/ durée 3h

Ce module de formation vous permettra de perfectionner vos acquis, de travailler vos points faibles et de vous préparer à démarrer votre conduite accompagnée.

Durée totale de votre formation = 25 H00

Module : Rendez-vous pédagogiques : Au-delà de la formation initiale, vous devrez suivre :

-Rendez-vous préalable (FFI) en présence d'au moins 1 accompagnateur

/durée 2h

-2 Rendez-vous pédagogiques : théorie (4h) et pratique (2h) avec votre accompagnateur.

/durée 6h

Notre devise : VOTRE REUSSITE FAIT NOTRE SUCCES



Signataire de la Charte Qualité



Siège Social : LE BOUSCAT

223 boulevard Godard
33110 Le Bouscat
Tél. 05 56 39 89 13 - Fax 05 56 39 50 86
Agrément n° E 05 033 1139 0

BORDEAUX-CAUDÉLAN

137 bis avenue du Général Leclerc
33200 Bordeaux-Caudéran
Tél. / Fax : 05 56 02 07 00
Agrément n° E 05 033 1142 0

LE BOUSCAT

1 rue Paul Bert
33110 Le Bouscat
Tél. / Fax : 05 56 42 08 85
Agrément n° E 05 033 1140 0

GUJAN

104 cours de la République
33470 Gujan Mestras
Tél. / Fax : 05 57 52 00 59
Agréments n° E 06 033 1160 0 / 033010

LA TESTE

7 avenue du Général Leclerc
33260 La Teste de Buch
Tél. / Fax : 05 57 52 68 01
Agrément n° E 05 033 1141 0

LE HAILLAN

217, avenue Pasteur
33185 Le Haillan
Tél. / Fax : 05 56 28 29 30
Agrément n° E 06 033 1158 0

MÉRIGNAC

47 avenue de l'Yser
33700 Mérignac
Tél. / Fax : 05 56 97 95 95
Agrément n° E 08 033 1211 0

Agence bateau : ARCACHON

4 quai Capitaine Allègre
33120 Arcachon
Tél. / Fax : 05 56 66 24 58
Agrément n° 033017